

Audience du 25 novembre 2020 : AESH et PIAL

Compte-rendu de la FSU



Présents : Secrétaire Générale de l'académie de Lyon et Mme Delpierre.
FSU, CGT, Sud, SGEN, SNALC, UNSA.

En introduction, nous sommes intervenus sur :

- l'extrême dégradation des conditions de travail pour les AESH
- la dégradation sur l'accompagnement des élèves.

Nous demandons que les AESH n'aient pas à effectuer des tâches en dehors de leurs missions.

Nous rappelons que des AESH se font malmener physiquement par des élèves, ce qui entraîne des souffrances au travail.

Nous expliquons qu'il n'y a pas assez d'accompagnements par rapport au nombre d'élèves notifiés. N'hésitez pas à nous faire remonter vos situations. Parfois il y a un manque de communication et la FSU pourra vous aider à mettre en place un relais pour faire remonter les dérives.

Nous demandons un Groupe de Travail avec tous les interlocuteurs de l'administration.

Les réponses de l'administration :

Grilles de salaire :

La mise en place des grilles de salaire devait être effective à l'automne.

Le Secrétaire Général nous annonce que le travail a été amorcé, cela se fera par vagues.

Cela devrait prendre plusieurs semaines et cela sera rétroactif mais il y a peu de personnels dans les DSDEN et 6 700 AESH dans l'Académie.

Concernant la CSG, la note de cadrage de la prime compensatrice est arrivée dans les services fin octobre, cela sera pris en compte ; à priori en février (A noter que grâce au travail de la FSU42, c'est déjà en cours dans la Loire).

Missions :

Le SG demande à ce que les OS fassent remonter les dérives dans les établissements scolaires. Un cadrage serait fait au niveau des établissements également.

Matériel COVID :

Obligations nationales, le SG explique qu'ils ne peuvent pas faire plus que ce qui a été demandé au niveau national. Pas de matériel supplémentaire possible dû au Covid.

Santé et Sécurité au Travail :

Les AESH comme tous les personnels ont le droit à la protection fonctionnelle de leur hiérarchie. Il faut continuer à faire des fiches SST (CHSCT) et saisir les IA-DASEN pour que l'administration prenne en compte ces situations.

Interlocuteurs :

Il semblerait qu'un onglet à destination des AESH ait été mis en place sur le site du rectorat mais personne n'a été prévenu.

Pour l'académie, une directrice de l'école inclusive prendrait ses fonctions la semaine prochaine, sa mission serait de construire le dialogue social afin de voir quelle est la meilleure organisation possible des PIALs.

La FSU demande des recrutements d'AESH supplémentaires...

Gestion du PIAL :

On nous avait annoncé que la mise en place des PIALs devait permettre d'être souple dans les accompagnements.

Actuellement dans certains établissements, des élèves sont accueillis en moyenne à 1,5 heures mutualisées.

D'après le SG, nationalement, l'accompagnement est en moyenne de 5 élèves par AESH mutualisées, dans l'académie, nous sommes en deçà. Pour un accompagnement mutualisé c'est un accompagnement de 5h max par élève ce qui est très peu.

En Ulis l'accompagnement est de 26h pour 13 élèves ce qui fait 2h par élève.

La FSU a demandé que les AESH du second degré et du 1er degré puissent rester dans le même degré en cas de changement de poste, car on estime que le travail n'est pas du tout le même en maternelle et au lycée !

La SG va mettre en place un travail régulier pour faire remonter ces dysfonctionnements . On a soulevé aussi le manque de formation.

Les fiches de postes AESH-référents sont en train d'être mis en place.

La FSU a demandé si des recrutements allaient être réalisés, le SG botte en touche et nous dit que c'est un arbitrage national et qu'il va falloir trouver des solutions en interne.

Groupe de Travail :

Le SG nous assure que des groupes de travail réguliers devraient avoir lieu et un bilan sera fait en fin d'année. Depuis 5 ans, l'administration souhaite ... mais cela ne se réalise pas !

Coordination :

Nous avons rappelé les problèmes de recrutements, d'absences non remplacées, cela entraîne des décisions en urgence et amène à des déplacements d'AESH sur 2 voire 3 établissements.

Licenciement CCP du vendredi 27 novembre :

A l'issu des entretiens pré-CCP, tous les personnels auraient exprimés le souhait d'être licencié.